

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION SYNDICALE

du jeudi 17 février 2022 à 18h30

Présents : M. Christian DUHAUT – Président, M. Michel FERREIRA – vice-président, M. Frédéric CHAUD – vice-président, M. Philippe MENDEZ-DIAZ – vice-président, M. Franck GONNORD, M. Patrick BERNARD, M. Jean-Marc CÉLIÉ

Excusés représentés : Mme Angélique ROJAS

Excusés : néant

Membre en exercice : 8 – **Votants** : 8

Le Président de l'assemblée désigne Mélanie Eymery comme secrétaire de séance.

1 – Compte de Gestion 2021

Contexte : les comptes de gestion se décomposent ainsi :

- Fonctionnement :
 - Résultat d'exploitation de l'exercice 2021 : + 110 166,46 €
 - Résultats d'exploitation 2020 reporté au 002 sur 2021 : + 169 052,29 €
 - Résultat à affecter : + 279 218,75 €
- Investissement :
 - Résultat d'investissement de l'exercice 2021 : + 451 411,35 €
 - Résultats d'investissement 2020 reporté au 001 sur 2021 : excédent 111 355,57 €
 - Solde d'exécution cumulé d'investissement 2021 : + 562 766,92 €
 - Solde des restes à réaliser d'investissement : 0 €
 - Besoin de financement en investissement : 0 €

Proposition de Monsieur le Président :

- Adopter les comptes de gestion 2021
- Donner quitus au Trésorier

Vote : POUR à l'unanimité

2 – Compte Administratif 2021 et affectation de résultat

	Budget 2021	
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement		
Résultat exercice antérieur reporté		169 052,29 €
Exercice courant	242 967,40 €	353 133,86 €
Résultat exercice courant		110 166,46 €
Total fonctionnement	242 967,40 €	522 186,15 €
Résultat fonctionnement		279 218,75 €
Investissement		
Résultat exercice antérieur reporté		111 355,57 €
Exercice courant	468 474,80 €	919 886,15 €
Résultat exercice courant		451 411,35 €
Total investissement	468 474,80 €	1 031 241,72 €
Résultat investissement		562 766,92 €
Totaux	711 442,20 €	1 553 427,87 €
Résultat Global		841 985,67 €

Proposition de Monsieur le Président :

- Reporter en fonctionnement R 002, la somme de : + 279 218,75 €
- Reporter en investissement R 001, la somme de : + 562 766,92 €
- Déclarer qu'il n'y a pas de restes à réaliser
- Affecter en réserves R 1068 en investissement la somme de : 0 €

Vote : POUR à l'unanimité des votants, le Président ayant quitté la séance

3 – Budget Primitif 2022

	Budget 2022	
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement		
Résultat exercice antérieur reporté		279 218,75 €
Exercice courant	327 098,52 €	345 087,68 €
Résultat exercice courant		17 989,16 €
Résultat prévisionnel affecté aux investissements (023)	100 000,00 €	
Total fonctionnement	427 098,52 €	624 306,43 €
Résultat fonctionnement		197 207,91 €
Investissement		
Résultat prévisionnel fonctionnement affecté aux investissements (021)		100 000,00 €
Résultat exercice antérieur reporté		562 766,92 €
Exercice courant	1 006 221,30 €	510 801,81 €
Résultat exercice courant	495 419,49 €	
Total investissement	1 006 221,30 €	1 173 568,73 €
Résultat investissement		167 347,43 €
Totaux	1 433 319,82 €	1 797 875,16 €
Résultat Global		364 555,34 €

Principaux investissements inscrits au budget :

- Travaux EU Rue d'Aveillans et Descente du Tapa
- Travaux EU Rue de La Molière

Proposition de Monsieur le Président :

- Adopter le budget primitif

Vote : POUR à l'unanimité

4 – Schéma directeur intercommunal & travaux, déversoirs d'orage, rejet de la STEP et AMDEC

Contexte :

- Monsieur le Président explique que suite à la réunion du 26/01/2022 avec la Police de l'Eau, il convient :
 - d'établir un schéma directeur au niveau du SIARV : délai de réalisation souhaité → juin 2022
 - compilation des schémas directeur existants des communes, définition des priorités / phasages, estimations des coûts et délais des travaux
 - de définir des calages des déversoirs d'orage (1 à 12 déversoirs d'orage) : délai de réalisation → septembre 2022
 - campagne de mesure des débits, préconisation de réglages / modifications des déversoirs d'orage existants
 - d'effectuer une pré-étude de réalisation du point de rejet la station d'épuration du SIARV : délai de réalisation → automne 2022
 - le point de rejet initialement prévu est le Lac de Monteynard, la trajectoire initialement prévue n'est pas réalisable,

- actuellement, le point de rejet se situe dans le torrent, non loin de la station. Ce point est jugé (par la police de l'eau) trop éloigné du point initialement prévu, il faut étudier une autre trajectoire / un autre point de rejet,
- cette étude peut inclure une étude topographique
- de réaliser l'étude des risques des modes de défaillances (analyse des risques ou AMDEC) → printemps 2023
 - suivant les demandes réglementaires en vigueur dans le domaine (voir note de cadrage du GRAIE),
 - sur le réseau de collecte / transit et la station d'épuration du SIARV.
- L'ensemble de ces points ont été soumis au bureau Alp'Etudes pour la réalisation d'un devis :
 - réponse attendue : 21 février 2022
 - début des études : au plus tard avril 2022
 - enveloppe budgétaire estimée pour ces études et travaux : 80 000 euros HT

Proposition de Monsieur le Président :

- Accepter le devis du bureau Alp'Etudes ou équivalent.

Vote : POUR à l'unanimité

Questions diverses :

- Néant

Fin de séance à 19h30